

20.03.2022

SwissCup Regatta Class IOM

Organisation	VRC du Rosel, CVVC, Cercle de la Voile du Vieux-Chablais, 1897, Bouveret Christian Rogivue - mobile +41 (0) 76 569 16 60		
Lieu / Ort / Place	Lac du Rosel, Martigny (Route des Iles 5, 1920 Martigny) Suivre WESTERN CITY https://goo.gl/maps/1SP44ADL39DKvfQm8		
Parking	Gratuit le long de la route - Parking Le Western, 2.- /jour Sa.+di. 20.03.2022 accueil 09 :30 briefing 09 :50		
Programme	10 :00	1 ^{er} départ	
	16 :00	Fin des régates	
	16 :30	Résultats : Classement avec un minimum de 3 bateaux, système	
Règlement	World Sailing + Fair Play (Obligatoire !! ;-) Règles Covid : Applications des règles sanitaires du moment		
Classe	IOM		
Jauge	Feuille de jauge valable		
Frais	15- / 15.-€ - Repas de midi possible au Western avec crêpes (Repas facultatif)		
Inscription	à : vcrosel@gmail.com délai : 18.03.22		
Comité de course	Christian Rogivue		
Jury	Christian Rogivue		
Nota Bene	Mesures sanitaires du moment, l'inscription est obligatoire, les personnes participantes acceptent de se soumettre aux prescriptions si elles sont encore demandées.		

IOM – 20.03.2022 / Inscription

Nom / Name / Cognome _____

Prénom / Vorname / Nome _____

Adresse / Adress / Indirizo _____

N.P. / PLZ / CAP _____

Lieu / Ort / Città _____

Mobile / Telefon / _____

e-Mail : _____

Numéro de voile / Segelnummer / Numero velico _____

Numéro de licence Swiss Sailing _____

RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'administration. Pour les fréquences autres que 2.4 GHz, le bulletin d'inscription devra mentionner quatre (4) fréquences, qui devront être disponibles pendant l'épreuve. Les bulbes de lest en plombs doivent être peints ou recouverts.

Date : _____

Signature : _____

Inscription par mail à : vcrosel@gmail.com

DECISION DE COURIR – Règles sanitaire

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel). Les règles sanitaires du moment seront appliquées, merci de les respecter !

Note :

La régatée est le reflet de notre pratique. Un comportement inapproprié des concurrents peut impacter négativement cette image. Tous les participants sont informés que leurs actions seront observées attentivement non seulement par les officiels de la course, mais aussi par le public. Merci de bien vouloir vous comporter avec dignité et respect.

SwissCup Regatta Class IOM - 20.03.2022



Class M

